

### Intitulé de la formation

Ref. | \_\_\_\_\_ |

Date : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ Prix : \_\_\_\_\_ euros  
 Cette formation organisée dans le cadre du  Plan de formation  DIF  Période de professionnalisation

### Participant

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

**Cette inscription fait l'objet d'une convention de formation entre votre entreprise et l'Institut Repère**

### Formation prise en charge par l'entreprise

RAISON SOCIALE : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Nom / Prénom du signataire : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

### Conditions de règlement

A réception du bulletin d'inscription ou de votre bon de commande, nous vous adresserons une convention de formation, en deux exemplaires, dont l'un sera à nous retourner accompagné d'un acompte de 30 %, le solde étant à régler à réception de facture en fin de formation.

Votre inscription sera effective à réception de la convention signée.

### Prise en charge par votre OPCA

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Responsable : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

### Conditions générales

Les formateurs, les contenus et les durées des formations sont ceux indiqués dans la brochure générale. L'Institut REPERE se réserve le droit de modifier le programme ainsi que l'animateur annoncé, en cas de nécessité absolue.

Les prix indiqués concernent la formation avec support pédagogique, hors frais de transports, d'hébergement et de restauration. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée ; Si l'effectif maximum est dépassé, une liste d'attente est établie. Avec l'accord de l'intéressé, un report d'inscription est proposé. Une inscription (Bulletin et règlement) est suivie d'une confirmation, d'une convocation avec les informations pratiques 15 jours avant le début de la session, d'une facture, et d'une attestation de présence à la fin de la formation.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature

Toute formation commencée est due en totalité. En cas d'interruption pour cas de force majeure, le stagiaire pourra reprendre ou continuer sa formation dans un autre cycle sans coût supplémentaire.

En cas d'annulation confirmée par écrit (lettre ou fax), moins de 10 jours avant le début de la formation, 30 % du coût du stage ou du premier versement de l'échéancier, restera acquis à Institut Repère, sauf si le stagiaire trouve un remplaçant.

Si le nombre de stagiaires est insuffisant, l'Institut Repère se réserve le droit d'ajourner le stage deux semaines avant la date prévue. Dans ce cas les montants versés seront remboursés intégralement.

Les tarifs figurant dans la brochure 2010/2011, sont en vigueur jusqu'au 31/08/2011. Les tarifs sont nets pour les particuliers et les entreprises.

Numéro d'agrément de l'Institut Repère : 11 75 09248 75

Cachet de l'entreprise